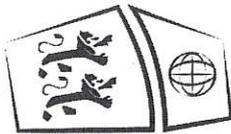




EVREUX



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

2020/ 181

**ARRETE FIXANT LA LISTE D'APTITUDE
pour l'accès au cadre d'emplois des
agents de maîtrise territoriaux
au titre de la promotion interne**

Direction des ressources humaines mutualisées
Service Administration du Personnel/CG

Le Maire d'Evreux, Président d'Evreux Portes de Normandie,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 17 et 18 ;

Vu le décret n°2006-596 du 12 mai 2006 modifié portant dispositions statutaires communes aux cadres d'emplois de catégorie C,

Vu le décret n°88-547 modifié du 06 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux;

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 28 janvier 2020;

ARRETE

Article 1er : Au titre de l'année 2020, la liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux au titre de la promotion interne est fixée comme suit :

NOM-PRENOM	DATE ET LIEU DE NAISSANCE
AUBERT Sandrine	18/08/1968 à Evreux (27)
GRAS Sylvain	07/01/1958 à Evreux (27)
LADOUR Grégory	18/11/1979 à Roanne (42)
LEMAITRE Etienne	17/04/1968 à Evreux (27)
JUGAN Loïc	12/09/1987 à Evreux (27)
LEREBOURS Alexandre	25/06/1977 à Vernon (27)
MASSMABA NKODIA Xavier	28/12/1965 au Zaïre
PROFICHET Jonathan	10/01/1985 à Evreux (27)

Article 2 : Les nominations au titre de la présente liste d'aptitude prendront effet au 1^{er} janvier 2020.

Article 3 : Le Directeur Général des services d'Evreux Portes de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Monsieur le Président d'Evreux Portes de Normandie, certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte dont ampliation sera :

- Transmise au représentant de l'Etat,
- Publiée au Centre de Gestion de l'Eure.

Evreux, le 13/02/2020

Le Maire d'Evreux,
Président d'Evreux Portes de Normandie

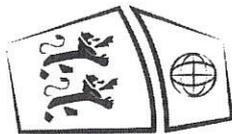


Guy LEFRAND

Le Maire informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.



EVREUX



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

2020/79

**ARRETE FIXANT LA LISTE D'APTITUDE
pour l'accès au cadre d'emplois des
Rédacteurs territoriaux
au titre de la promotion interne**

Direction des ressources humaines mutualisées
Service Administration du Personnel/CG

Le Maire de la Ville d'Evreux, Président d'Evreux Portes de Normandie,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 17 et 18 ;

Vu le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de catégorie B,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Rédacteurs Territoriaux ;

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 28 janvier 2020;

ARRETE

Article 1er : Au titre de l'année 2020, la liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux au titre de la promotion interne est fixée comme suit :

NOM – PRENOM	DATE ET LIEU DE NAISSANCE
Claudine MAILLAUT	27 septembre 1960 à Evreux (27)

Article 2 : Les nominations au titre de la présente liste d'aptitude prendront effet au 1^{er} janvier 2020.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Monsieur le Maire d'Evreux certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte dont une ampliation sera :

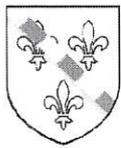
- Transmise au comptable de la collectivité
- Publiée au Centre de Gestion de l'Eure.

Evreux, le 13/02/2020

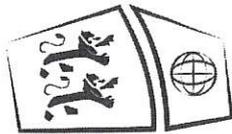
Le Maire de la ville d'Evreux,
Président d'Evreux Portes de Normandie,

Guy LEFRAND





ÉVREUX



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

2020/80

**ARRETE FIXANT LA LISTE D'APTITUDE
pour l'accès au cadre d'emplois des
Chefs de service de police municipal territoriaux
au titre de la promotion interne**

Direction des ressources humaines mutualisées
Service Administration du Personnel/CG

Le Maire de la Ville d'Evreux, Président d'Evreux Portes de Normandie,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 17 et 18 ;

Vu le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de catégorie B,

Vu le décret n° 2011-444 du 21 avril 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Chefs de service de police municipale Territoriaux ;

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 28 janvier 2020;

ARRETE

Article 1er : Au titre de l'année 2020, la liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des chefs de service de police municipale territoriaux au titre de la promotion interne est fixée comme suit :

NOM – PRENOM	DATE ET LIEU DE NAISSANCE
Luc BELIER,	28/04/1967 à Maisons Laffitte (78)

Article 2 : Les nominations au titre de la présente liste d'aptitude prendront effet au 1^{er} janvier 2020.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Monsieur le Maire d'Evreux certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte dont une ampliation sera :

- Transmise au comptable de la collectivité
- Publiée au Centre de Gestion de l'Eure.

Evreux, le 13/02/2020

Le Maire de la ville d'Evreux,
Président d'Evreux Portes de Normandie,



Guy LEFRAND